



LE PETIT

SAINTE PIERRE



2022



# Vœux pour l'année 2022

**Chères Saint Pierroises, Chers Saint Pierrois,**

Jour après jour, la vie « d'avant » revient petit à petit.

Chacun d'entre nous espère ne pas revivre un nouveau confinement. Même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. Certaines maladies, certains virus « naissent » et circulent très rapidement dans le Monde... Si la sortie de cette pandémie se confirme, notre commune aura été relativement épargnée...

L'année 2021 s'est déroulée dans des circonstances très particulières. La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes, nos modes de vie. Beaucoup de manifestations, d'activités de nos associations ont été suspendues ou réduites.

Malgré cela, cet été, dans notre village, le comité des fêtes, en collaboration avec la chambre d'agriculture, a pu organiser, le samedi 26 juin, un marché de producteurs qui s'est déroulé avec un franc succès, mis à part l'orage qui est venu écourter cette fin de soirée !

Enfin, cette année 2021 a pu voir se réaliser l'assainissement collectif de notre village tant attendu, la réfection de certains chemins ruraux également.

A l'occasion de ce bulletin municipal, je vous adresse tous mes vœux pour l'année à venir, que 2022 apporte les solutions à la crise sanitaire et nous redonne foi et confiance en l'avenir. Cette année encore, nous ne partagerons pas ce moment convivial autour d'un goûter comme à l'accoutumée en temps normal, de même que le repas des anciens. Il est compliqué d'accueillir la population en contrôlant le pass sanitaire et de respecter les gestes barrières dans notre salle des fêtes.

J'ai une pensée pour tous les Saint Pierrois et Saint Pierroises qui nous ont quitté durant cette année et assurer de mon soutien à toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Vous avez pu remarquer l'arrivée d'une secrétaire qui se nomme Evelyne en remplacement de notre chère Christine qui nous a malheureusement quittée des suites d'une incurable maladie en début 2021.

Bien entendu, les conseillers municipaux ainsi que le personnel communal se joignent à moi !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin,  
Bien cordialement,

Votre Maire

**Patrick YON**



# Bloc-Notes, Vie Pratique

## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la Mairie

*Lundi, Mardi et Jeudi 14h-18h / Vendredi 8h45-12h*

Tél : 05.53.84.77.26

E-mail : [stpierredebuzet@collectivite47.fr](mailto:stpierredebuzet@collectivite47.fr)

### Personnel communal à votre service :

2 Adjoint Administratifs Territoriaux

2 Adjoint Techniques Territoriaux



*Si vous souhaitez avoir des informations dans les meilleurs délais de la part de la Mairie, il serait souhaitable de nous communiquer votre adresse mail. Celle-ci restera confidentielle !!*

## SALLE DES FÊTES

Location à un tarif privilégié pour les habitants de la Commune. Pensez-y pour vos fêtes de famille ou toute autre occasion.

**Les réservations** sont reçues au secrétariat **maximum 15 jours avant la location**.

Un règlement intérieur devra être approuvé par tous les demandeurs d'occupation de la Salle des Fêtes.

Prix commune : 70€  
Prix hors commune : 150€  
Vaisselle : 80€



**En raison de la crise sanitaire, la location de la Salle des Fêtes est momentanément suspendue.**



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour vous inscrire, il suffit d'en faire la demande à la Mairie avec :

- Une photocopie de votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile

Depuis la nouvelle réforme du 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous pouvez désormais vous inscrire en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

- Onglet « papiers-citoyenneté »
- Sélectionnez « élections » ➤ ligne « inscription sur les listes électorales »
- Sélectionnez votre situation

**Les jeunes qui auront 18 ans de janvier à avril 2022 devront venir s'inscrire en Mairie. L'inscription d'office après le recensement militaire ne sera pas prise en compte.**

**En raison de la tenue d'un scrutin cette année, l'inscription sur les listes électorales sera close le vendredi 4 mars 2022. Pensez à venir vous inscrire avant cette date afin de pouvoir voter aux deux élections de cette année.**



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches

1<sup>er</sup> tour : 10 avril 2022

2<sup>nd</sup> tour : 24 avril 2022



Les élections législatives auront lieu les dimanches :

1<sup>er</sup> tour : 12 juin 2022

2<sup>nd</sup> tour : 19 juin 2022

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population 2022 aura lieu sur notre commune :

**du jeudi 20 janvier au samedi 29 février 2022**

**M. TONIOLO Frédéric**, agent recenseur, passera dans vos foyers afin de distribuer les formulaires. Merci de lui faire bon accueil.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de répondre au formulaire de recensement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



# Bloc-Notes, Vie Pratique

## SITE INTERNET

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un site informatique de la mairie pour améliorer la communication entre les élus et les citoyens.

L'objectif est de rendre accessible l'information sur votre ordinateur ou votre smartphone.

Le bulletin continuera d'exister, il est indispensable. De plus, il sera consultable sur le site.

**[saintpierrebuzet.com](http://saintpierrebuzet.com)**

Vous y trouverez :

- Des informations d'actualité pour les administrés et les visiteurs
- Une présentation du village (histoire, patrimoine, vignoble, plan du village)
- Des informations sur la vie locale : les associations, les artisans, les commerçants, les professionnels
- Des infos utiles : liens (adresse, numéro de tél) des professionnels de la santé
- Des services utiles à la population : Garderies d'enfants, collecte des ordures ménagères, aide à domicile...
- Accès facile aux droits et démarches : carte d'identité, permis de conduire, cartes grises...
- Les contacts et horaires : Mairie, Poste, déchetterie, Préfecture, Hôtel des Impôts...
- Des informations Culturelles : des expos aux alentours, les cinémas...

**Et beaucoup d'autres choses...**

Vous pouvez contacter Alain Lelaire (par le biais de la Mairie) pour des informations et suggestions.



## NOS DÉCHETS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer vos ordures ménagères en dehors des containers sous peine de contravention.

Vos déchets doivent être enfermés dans des sacs avant d'être mis dans les containers.

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
NERAC	9h – 12h 13h30 – 17h					
BARBASTE		9h – 12h 13h30 – 17h				
MEZIN			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h
FRANCESSAS		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		13h30 – 17h
PORT SAINTE MARIE	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
DAMAZAN		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h
PRAYSSAS			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h

### DÉPÔTS SAUVAGES DES DÉCHETS : UN APPEL AU CIVISME

*Ces dernières semaines, malgré les nombreuses actions en matière de prévention et de gestion des déchets, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages de déchets sur les voies publiques du territoire syndical.*

*Ces actes d'incivilité qui nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. C'est pourquoi, il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.*

Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature est un comportement intolérable d'autant plus que des solutions existent.



Un réseau de 7 déchèteries est accessible à l'ensemble des usagers dans le respect du règlement intérieur pour déposer ses déchets volumineux ou toxiques (métaux, cartons d'emballages, déchets verts, gravats, bois, mobilier, déchets d'équipements électriques ou électroniques, piles, batteries,...) en vue d'être valorisés en nouveaux objets, en compost, énergétiquement ou à défaut d'être traités dans des filières spécialisées.

Leur implantation et leur nombre permettent à chacun de s'y rendre facilement.

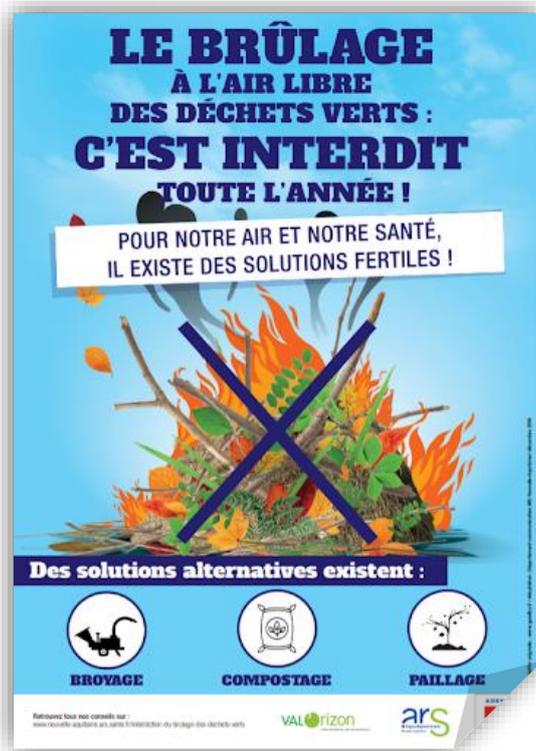
Par ailleurs, de nombreux points tri ont été implantés sur le territoire syndical afin que chacun dispose d'un lieu à proximité de son domicile ou sur un chemin emprunté régulièrement pour trier ses papiers et emballages recyclables et ainsi leur donner une seconde vie.



sur l'accès aux déchèteries et les consignes de tri : [www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)

Il est rappelé que les dépôts sauvages de déchets sont passibles d'une amende.





Nous vous rappelons également que le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. Vous trouverez de plus amples informations sur le site [smictomlgb.fr](http://smictomlgb.fr).

Avec l'arrivée des beaux jours, tondeuses, tailles-haies et sérateurs sont de sorties... Découvrez ces quelques solutions pratiques et économiques pour valoriser vos déchets verts directement chez vous. À la clé, de nombreux avantages : moins de déplacements en déchèterie, une meilleure protection des sols et des plantations, la production d'un engrais naturel, moins d'entretien et moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin.



## 1 LE PAILLAGE

Il consiste à recouvrir le sol avec des couches de végétaux (feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages broyés...), de 5cm d'épaisseur environ, dans le potager, les massifs de fleurs ou au pied des haies.

Très simple à réaliser ! Il permet de protéger, nourrir le sol, de limiter les arrosages, de réduire le développement des plantes indésirables et donc le désherbage.



## 2 LA TONTE «MULCHING»

Il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui est hachée et directement redéposée sur la pelouse.

L'herbe finement coupée, laissée sur place se décompose, enrichit le sol et le gazon naturellement et évite le dessèchement.



## 3 LE COMPOSTAGE

Mélangés aux restes alimentaires et aux épluchures de fruits et de légumes, les déchets verts, en présence d'eau et d'oxygène, sont transformés par les micro-organismes présents dans le sol en compost.

Cet engrais naturel pour vos plantes a une action bénéfique sur le sol car il en améliore la texture, augmente le pouvoir de rétention en eau et favorise l'enracinement.



## 4 LE BROYAGE

Les déchets verts peuvent être broyés à la tondeuse jusqu'à 1 cm de diamètre. Au delà, il est préférable d'utiliser un broyeur.

Cette méthode réduit de 6 à 12 fois le volume des végétaux et le broyat obtenu peut être réutilisé ensuite comme paillage ou être composté.

**i** Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit toute l'année !



# Bloc Notes, Vie Pratique



## C'EST DÉCIDÉ JE COMPOSTE !

AVEC MON COMPOST, JE NOURRIS MON JARDIN, PAS MA POUBELLE !

Composter vos déchets verts et de cuisine, ce n'est pas compliqué et ça comporte de nombreux avantages :

### 1. Avoir un compost naturel de qualité

Plus la pleine d'acheter du terreau ou de l'engrais, vous fabriquez votre propre compost entièrement gratuit et 100% naturel, qui fertilisera vos jardinières et la terre de votre jardin.

### 2. Améliorer la structure des sols

Le compost renforce l'humus de sol et permet d'améliorer ses propriétés physiques, sa fertilité et son pouvoir en rétention d'eau : plus grumeleux, ce dernier est plus facile à travailler, laisse mieux passer l'air et retient mieux l'eau.

### 3. Réduire le volume des ordures ménagères

Nos poubelles sont constituées de 30% de déchets organiques pouvant être valorisés par le compostage. Moins de déchets collectés et enfouis contribue à maîtriser les coûts de collecte et de traitement tout en limitant les impacts sur l'environnement.



sur notre site internet : [www.smictomlgb.fr/la-prevention/pratiquer-le-compostage-a-domicile](http://www.smictomlgb.fr/la-prevention/pratiquer-le-compostage-a-domicile)

## LE SMICTOM LGB VOUS ACCOMPAGNE...

Tarif aidé  
15 €



Le Syndicat vous propose d'acquies un kit «composteur individuel» au tarif aidé de 15 €.

### INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

service prévention  
du SMICTOM LGB  
au 06-77-60-50-66

le lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h

## 4 GESTES SIMPLES À APPLIQUER POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



1 Compostez ses déchets de cuisine et de jardin biodégradables :  
- 40 kg de déchets en moins par habitant et par an



3 Achetez la juste quantité nécessaire et cuisinez en priorité avec les restes de repas, les aliments entamés ou bientôt périmés :  
- 30 kg de déchets en moins par habitant et par an



2 Privilégiez les produits réutilisables aux jetables et favorisez les aliments peu ou pas emballés :  
- 30 kg de déchets en moins par habitant et par an



4 Ayez le réflexe tri pour donner une seconde vie à nos déchets recyclables

### UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF :

- 30 KG/HAB./AN DE DÉCHETS ENFOUIS

Le SMICTOM LGB s'engage dans cette démarche au travers d'actions associant tous les acteurs du territoire.

### OBJECTIFS :

Diminuer de **10 % par an** la quantité de déchets enfouis

POUR

Réduire de **50 %** la quantité de déchets enfouis à l'horizon 2025  
(Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte)



# Bloc-Notes, Vie Pratique



**PENDANT LES FÊTES COMME LE RESTE DE L'ANNÉE, N'OUBLIONS PAS NOS BONS RÉFLEXES, TRIONS NOS DÉCHETS !**

*Papier cadeau, emballages, sapins ou décorations, tour d'horizon des consignes de tri des déchets plus spécifiques à cette période des fêtes de fin d'année.*

**JE DÉPOSE DANS LA BORNE  
« Emballages en verre  
à recycler »**



Bouteilles, bocaux et pots en verre



**JE DÉPOSE  
DANS LA BORNE  
« Papiers »**



Papier cadeau non plastifié, non métallisé,  
sac en papier



**JE DÉPOSE DANS LA BORNE « Emballages à recycler »**



Bouteilles en plastique, briques alimentaires, emballages en métal et boîtes en carton



**J'APPORTE EN DÉCHÈTERIE**



Sapins, guirlandes électriques ou objets de décoration usagés, polystyrène, piles et batteries usagées, gros cartons pliés à plat, vieux jouets, appareils électriques ou électroniques

**JE JETTE DANS LE SAC D'ORDURES  
MÉNAGÈRES**

UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES  
OU NON VALORISABLES

- Papier cadeau plastifié ou pailleté
- Coquilles d'huîtres, de moules ou de coquillages
- Coques, films, pots, barquettes et boîtes en plastique
- Barquettes ou billes de polystyrène
- Emballages de bonbons ou de chocolats
- Serviettes en papier
- Vaisselle jetable
- Papier bulle, bolduc et ruban





## ATTENTION À VOS ANIMAUX !!!



Merci d'être plus vigilant, la Mairie intervient trop souvent pour des problèmes de chiens. Nous vous rappelons que la Mairie a pris un arrêté contre la divagation des chiens et des chats sur la Commune.

Votre animal, s'il s'échappe ou se perd, peut être amené à la fourrière s'il se trouve sur la voie publique. Pour le récupérer, vous devrez vous acquitter de la somme de 70€.

La fourrière propose également les services suivants :

- Tatouage ou puçage : 50 €
- Vaccin : 25 €
- Nourriture et gardiennage : 10 €/jour pour un chien  
5 €/jour pour un chat
- Euthanasie sur demande : 40 €
- Vaccination antirabique : 30 €
- Surveillance mordeur : 30 €
- Forfait de présence au-delà de 8 jours : 200€ (hors chiens mordeurs)

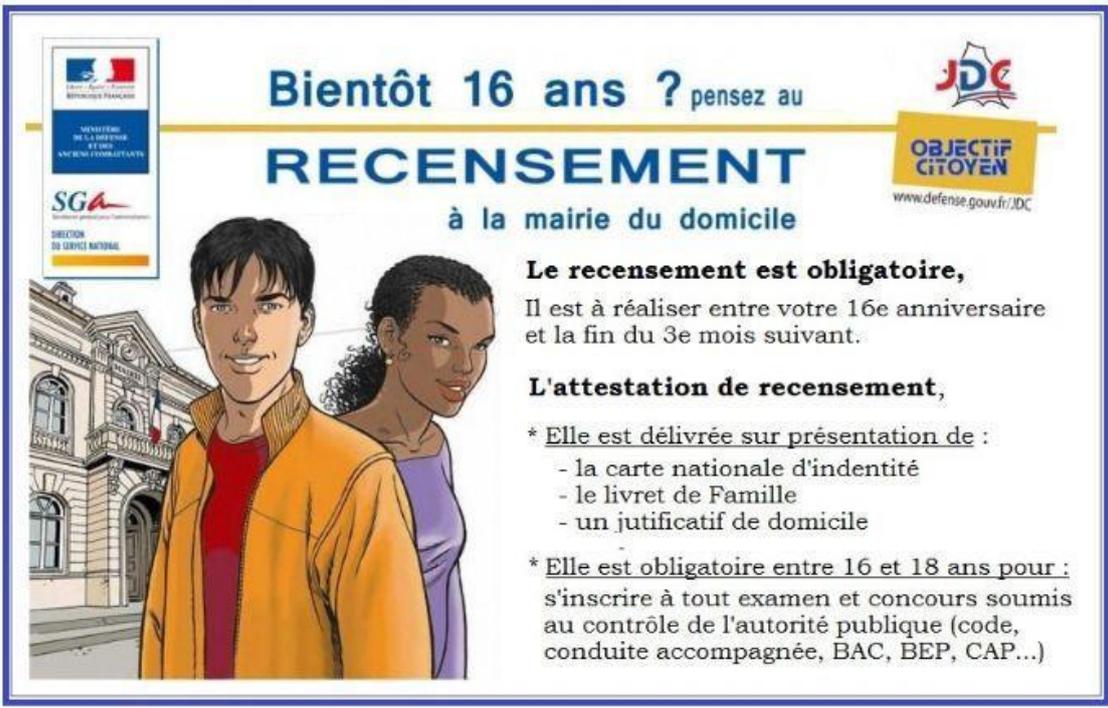
Notre Commune adhère depuis janvier 2006 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de fourrière de Caubeyres.

**Trop de gens se plaignent d'aboiement de chiens de leurs voisins.  
Nous vous rappelons qu'un arrêté a été pris contre les aboiements de chiens (2018-058) ainsi qu'un arrêté contre les chats errants (2019-086).**

**Propriétaires de chiens, soyez plus compréhensifs de la gêne que cela occasionne à votre entourage.**



## SERVICE NATIONAL



**Bientôt 16 ans ? pensez au**  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

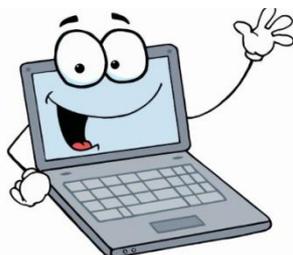
- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: JDC, OBJECTIF CITOYEN, SGA, DIRECTION DU SERVICE NATIONAL, www.defense.gouv.fr/JDC

**Une seule attestation sera délivrée par la Mairie.**  
**Seules des photocopies de ce document doivent être fournies aux organismes qui le demandent, pensez à garder l'original.**

## LE POINT NUMÉRIQUE

Le point numérique animé par Monsieur Alain LELAIRE est là pour vous aider dans vos démarches administratives tous les jeudis après-midi à la Mairie de 14h à 18h.  
Prenez rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



# TOURISME

**Gîtes privés de Beaujardin**

668 Route de Leurbe  
43 Route de Frayet

Mme Josiane CARRERE  
05.53.88.72.70 /  
06.70.11.34.01



**Bois de Cadène**

Gîtes et Chambres d'Hôtes  
302, Route de Bayonne

Mme Odile LELAIRE  
07.68.44.77.19

**Les Champs de St Pierre**

Gîtes  
245, Chemin de Marque

M. et Mme COSTA Fernando  
06.65.12.13.27 /  
06.73.31.42.90



Vous accueillent avec beaucoup de chaleur les vacanciers à la recherche de calme et de nature.

**CHAMBRES D'HOTES ET GITES PRIVES - Pensez à les déclarer en Mairie**

L'activité d'accueil par les particuliers en chambres d'hôtes est désormais régie par les dispositions du Code du Tourisme ainsi que le décret d'application du 3 août 2007 et la circulaire du 29 août 2007.

Les loueurs, doivent en application de l'article L 324-4 du code du tourisme, procéder à une déclaration en Mairie au moyen d'un imprimé CERFA que vous trouverez au secrétariat.





# Infos Générales et Services



## PRÉSENCE VERTE GUIENNE



### 1/ Déclenchement d'un appel, comment ça marche ?

Lors d'un appel, un signal de secours déclenché sur le collier, bracelet ou téléphone portable est envoyé vers la centrale d'écoute Presence Verte.

### 2/ Le dialogue par le système d'interphonie :

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.

### 3/ L'intervention :

Presence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis...) et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence.

### Des solutions adaptées à chaque situation

- ☑ Option Sérénité : bracelet détecteur de chute brutale.
- ☑ Option sécurité : détecteur de fumée raccordé à votre transmetteur.
- ☑ GPRS autonome : pas d'abonnement téléphonique.
- ☑ Téléphone télé transmetteur : appel SOS – Grandes touches – Ecoute amplifiée.
- ☑ Téléphone portable spécifique qui permet de géolocaliser la personne et de donner l'alerte.

– boîte à clés offerte – A partir de 25 €

Tél : 05 53 67 78 00 / mail : [guienne@presenceverte.fr](mailto:guienne@presenceverte.fr)



# Infos Générales et Services

## MAISONS FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

VOS SERVICES ET PERMANENCES A AIGUILLON

### France Services du Confluent

30 rue Thiers, 47190 AIGUILLON

Numéro de téléphone : 05.53.65.85.14

Email : franceservices@ccconfluent.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

Communauté de communes



PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil  
informations  
et orientation



Accompagnement  
dans vos démarches  
administratives



Mise à disposition  
d'outils informatiques  
et aide à l'utilisation  
des services numériques



Plus d'informations dans votre France services  
ou sur [France-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)



# Infos Générales et Services

Communauté de communes



**Economies d'énergie, perte d'autonomie, ravalement de façade...**  
**POUR FINANCER VOS TRAVAUX : VOUS AUSSI, APPELEZ LE**  
**GUICHET UNIQUE!**



Pour tout administré,  
*Quel que soit son profil,  
Quel que soit son projet*

UNE QUESTION = UNE SOLUTION

le guichet  
unique

*Comment adapter mon logement au handicap ou au vieillissement ? Comment réduire ma facture d'énergie ? Quels sont les travaux prioritaires ? Comment installer des énergies renouvelables sans me tromper ? Comment rénover mon immeuble pour le louer ? Quelles sont les aides disponibles ? Qui peut m'aider ?*

Depuis l'ouverture du Guichet unique en octobre 2018, **2700 appels** ont été traités représentant **1250 foyers accompagnés !**

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), 196 dossiers ont été accompagnés, représentant 4 millions d'euros de travaux et **2,5 millions d'euros de subventions octroyées** aux ménages du territoire par les financeurs, dont la Communauté de communes.

Malgré la fin de cette OPAH depuis mi-2021, il est toujours possible de déposer d'autres demandes d'aides financières (sous conditions) aussi bien pour les propriétaires occupants de tout le territoire que pour les propriétaires bailleurs des 4 centralités de la Communauté de communes.

**De plus le dispositif « Ma prime rénov » a été étendu à tous les revenus, propriétaires bailleurs inclus. N'hésitez pas à nous contacter avec votre avis d'impôt 2021 pour savoir quelles aides financières sont possibles en fonction de votre projet.**

**Appelez le 0 805 38 38 47**

*(appel gratuit – un agent de la Communauté de communes vous répond)*





# Infos Générales et Services

## Conciliateur de justice

Sur rendez-vous  
Permanence à la Mairie de Damazan

☎ **05.53.79.40.15**

## Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

Immeuble Chabrier, Rue Armand Chabrier  
47400 TONNEINS

Nadia HARYOULI

✉ haryouli.nadia@dlg.mas.fr

☎ **05.53.93.94.56**

## Centre Médico-Social (C.M.S.)

### Action sociale et Insertion

Sur rendez-vous

☎ **05.53.84.17.56**

## Conseil Départemental : Direction du Développement Social (D.D.S.)

Sur rendez-vous  
Mairie de Damazan place Armand Fallières et

☎ **05.53.84.17.50** (Centre Médico-Social de Tonneins)

## Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

Mairie annexe de Damazan  
Place Armand Fallières.

P.M.I Tonneins

☎ **05.53.84.17.50**

## Consultation Infantile

Permanence les premiers vendredis  
du mois  
de 9h à 11h30

Mairie annexe de Damazan  
place Armand Fallières.  
(pas de consultation en mai et août)

☎ **05.53.88.26.36**

## Relais Assistantes Maternelles du Confluent

RAM Aiguillon : Rue de l'Abbé Pierre  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Mercredi : de 9h à 12h30

*Hélène SORESSI :*

✉ ram-confluent@orange.fr

☎ **06.48.00.24.71 - 05.53.67.09.66**



# Infos Générales et Services

## **Bureau de Poste de DAMAZAN**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 16h  
Mercredi de 9h à 12h

### **Point service au public**

(Assurance retraite-CAF-CPAM-MSA-Pôle emploi-ANTS)

## **Bureau de Poste de BUZET-SUR-BAÏSE**

Lundi Mercredi Vendredi : de 9h30 à 12h30  
Samedi : de 9h à 12h

## **Bibliothèque de Damazan**

Mercredi de 9h30-12h  
Jeudi de 9h30-12h / 17h-19h

☎ 05.53.79.70.15

Mail : damazan.bibliotheque@wanadoo.fr

## **GROUPE SCOLAIRE Louis Bacqué**

Ecole élémentaire ☎ 05.53.79.47.98

Centre de loisirs ☎ 05.53.88.01.03

Ecole maternelle ☎ 09.79.50.43.00

Micro-crèche ☎ 05.53.88.60.57

## **EHPAD Capuran (Maison de retraite)**

☎ 05.53.79.80.00

## **ASSAD / UNA de Damazan**

Maison de Santé Flore – Château Comtal

### **Ouverture au public**

Lundis et Vendredis de 8h30-12h30 et 13h-16h

Mardis et Jeudis de 8h30-12h30

☎ 05.53.79.37.66

## **UNA de Buzet**

Lundi, Mercredi et Vendredi 9h30-12h30 et  
13h30-17h00

Mardi et Jeudi 9h-12h et 13h-17h

☎ 05.53.84.01.01



# TRAVAUX 2021



L'assainissement du bourg a été réalisé.

Lors du passage du réseau à proximité de l'église, plus d'une soixantaine de squelettes ont été découverts par les archéologues, certains datant de l'époque mérovingienne. Ils ont tous été réinhumés dans l'ossuaire de la commune.



Un poteau incendie a été installé à Camelot.



Le faucardage de la voirie ainsi que l'entretien divers de chemins ruraux ont été faits.



Des panneaux de limitation de tonnage ont été installés sur la Route de Saint Pierre.



Les sanitaires publics ont été refait et mis aux normes handicapés.



Un point d'arrêt de bus a été créé Place du Dr Chapeyrou pour l'école de Damazan.

# TRAVAUX 2022



La place du Docteur Chapeyrou va être réhabilitée, la grange en ruine va être détruite.



Un poteau incendie va être installé à Pauquet en association avec la commune de Damazan.

**RAPPEL : Notre PLU actuel exige une réglementation pour le choix des teintes de vos ouvertures, volets, portes, portails, façades... Renseignez-vous en Mairie concernant les teintes autorisées. Une Déclaration Préalable doit être faite en Mairie afin de changer la teinte de ces éléments.**



# ETAT CIVIL

En application du *Règlement Général de la Protection des Données* et des recommandations de la CNIL, le consentement préalable des personnes concernées est obligatoire pour toute diffusion des données d'état civil.

Toutefois, nous pouvons vous informer du nombre d'actes pour l'année 2021 :



*Bienvenue à nos 2 nouvelles petites  
Saint-Pierroises et notre nouveau  
petit Saint-Pierrois !*



*1 Pacs ...*



*Une pensée pour les 2 habitants qui  
nous ont quittés ...*



*Bienvenu aux nouveaux Saint-Pierrois et Saint-Pierroises*



# Musée de l'Ecole d'Autrefois Musée de l'Ecole d'Autrefois

## Une année bien remplie, et des perspectives ?

Comme bien d'autres associations à vocation culturelle, le Musée de l'école a souffert des conséquences néfastes de la pandémie : la crainte de la contagion a freiné les sorties, toute perspective de groupe a entraîné la suspicion.

Jusqu'à là le Musée de l'école tirait son dynamisme et sa relative indépendance financière de visites groupées, effectuées hors saison par des clubs, des classes : rien de tout cela n'a pu se réaliser depuis le 15 mars 2020, date du premier confinement, lequel a été suivi d'un second à partir de novembre. Les visites individuelles n'ont réellement repris qu'en août dernier, et les groupes (en partenariat avec la Ferme de Lafitte) à partir de novembre. Au point qu'il a fallu refuser du monde quand deux cars de 50 personnes chacun étaient annoncés pour la même matinée !

C'est qu'en effet notre Musée de l'école continue à susciter le plus vif intérêt.

Le reportage télévisé sur France 3 Nouvelle Aquitaine diffusé en novembre, en témoigne. Cependant, si l'on veut que cette structure perdure, il lui faut s'agrandir. La diffusion télévisée a encore engendré de nombreux dons, certains venus de fort loin.

Pour le moment, le président les loge chez lui, mais jusqu'à quand ? Les membres de l'association sont convaincus que l'achat et la réhabilitation de la « maison à escalier » (qui fut, rappelons-le, la première école du village !) Face à la « classe Guizot » représente la solution. Ce patrimoine scolaire, allié au souvenir des Juifs persécutés qui s'y sont réfugiés pendant la Seconde Guerre Mondiale, suscite l'enthousiasme des visiteurs. L'équipe de France 3 a été conquise par ce projet: Elle se dit prête à s'engager médiatiquement et à trouver des sponsors pour aider la municipalité, laquelle nous a toujours soutenus jusqu'ici, et nous la remercions de tout cœur. Une fois encore, il faut rendre hommage aux bénévoles, les anciens (1) comme les jeunes, qui continuent d'œuvrer pour que vive ce Musée : sa présence est un atout touristique indéniable pour St Pierre, pour la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, mais aussi pour le Lot-et-Garonne tout entier. La ruralité ne survivra qu'en valorisant les richesses dont elle dispose.

*(1) L'association a été endeuillé par le décès du docteur Michel Labadie en juillet dernier. Avec son épouse Simone, ils ont été membres actifs et soutiens indéfectibles de l'équipe du Musée depuis sa création en 1996. Nous tenons à dire ici notre profonde tristesse.*



**Alain PARAILLOUS**



# Société de Chasse

## Société de Chasse

Pour la saison de chasse 2021- 2022 la société de chasse a délivré 45 permis et 5 cartes de sociétaires. A quelque chose près, c'est le même nombre que l'an passé.

La société durant l'année 2021 a procédé à des lâchés de gibiers reproducteurs et de gibiers de tir. 40 perdreaux lâchés sous parquet comme reproducteurs, 40 faisans de tir et 90 perdreaux de tir.

Les prédateurs, de plus en plus nombreux, sont surtout les renards et aussi les prédateurs comme les rapaces qui sont protégés par la loi, plus les différents produits employés pour les cultures sont aussi à la raréfaction pour la survie.

Nous faisons quelques battues aux renards et il serait souhaitable dans la mesure du possible que les sociétaires participent davantage à la destruction de ces nuisibles.

Dans une stratégie de grignotage progressif, nos opposants commencent par les chasses les plus vulnérables. Aujourd'hui la chasse à courre est visée, mais tout juste après, ce sera la chasse au tir, puis aux chiens courants, la chasse aux filets, aux matoles et le reste en suivant !

Il n'est pas question qu'ils nous enlèvent nos chasses traditionnelles qui s'inscrivent dans l'histoire et le patrimoine culturel de la France.

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide morale et financière qui nous est accordée.

Nous remercions aussi tous les propriétaires terriens qui nous laissent pratiquer notre loisir !

A l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe de la chasse vous souhaite bien sincèrement Bonne et Heureuse Année 2022 et surtout bonne santé.

**Christian MARQUET**



### Composition provisoire du Bureau

**Président :** Christian MARQUET

**Vice Président :** Jordan DIDIER

**Trésorier :** Jean-Luc BERTHE

**Secrétaire :** Alexis MARQUET

**Membres du bureau :** Sébastien DEJEAN, Pascal MARQUET, Gaëtan SELLA, Jonathan BINOIS





# Comité des Fêtes

Chers habitants, amis, voisins,

L'année 2021 tire à sa fin. Malgré le confinement et le couvre-feu, le Comité des Fêtes a pu organiser le samedi 26 juin 2021 un Marché de Producteurs de Pays qui a connu un franc succès, randonnées pédestres avec également visite contée du village par Alain Parailous, bien appréciée de tous. Dommage, un violent orage a mis fin à cette agréable soirée.

La crèche de notre village a été installée le 4 décembre à l'Église. Certains ont pu voir et revoir nos santons à taille humaine. Une animation avec chants de Noël et textes a eu lieu le dimanche 19 décembre à 15 h et s'est clôturée par une douceur.

**Manifestations prévues pour l'année 2022** organisées par le Comité des Fêtes :

- Dimanche 3 avril : Randonnées pédestres. Départ 9 h (12 km) et VTT (25 km) Départ 9 h
- Samedi 25 juin : Marché gourmand en nocturne

Nous ne manquerons pas de vous informer de nos projets et compléter toutes informations par voie de presse, mail, tracts et affiches, si certains veulent se joindre à notre équipe nous contacter.

Toute l'équipe : Alain - Brigitte et Jef - Céline et Pierre Hubert - Grégory - Maryse - Patrick - Florence et Dominique – Lolo – Laurent – Georgina – Fernando et Alex

Vous souhaite leurs Meilleurs vœux  
de Bonne Année et de Bonne Santé pour l'Année 2022.

**Céline PROTIN**

## **Membres du Comité des Fêtes**

**Présidente** : Céline PROTIN

**Membres** : Céline et Pierre Hubert, Brigitte et Jef, Florence et Dominique, Fernando et Alex, Alain, Maryse, Patrick, Grégory, Lolo Laurent, Georgina





# CRÈCHE 2021



Journée des crèches du 19 décembre





**Patrick YON**

**Daniel LAFFITTE (1<sup>er</sup> Adjoint)**

**Josiane THOUEILLE (2<sup>ème</sup> Adjointe)**

**Laurent LALIBERT**

**Jean-François DUPRAT**

**Annaïck RENAUDIN**

**Florence DUMONT**

**Céline PROTIN**

**Grégory CAMARA GONZALEZ**

**Alain LELAIRE**

**Sébastien DEJEAN**